Belgique : Sur les 9 premiers mois de 2024, 2486 migrants afghans ont demandé l’asile. Seulement 15% sont des femmes et leur régularisation est quasi automatique. Expulser les hommes seuls est extrêmement compliqué.

07/11/2024 à 16h38



En 2024, jusqu’à la fin du mois de septembre, 2486 Afghans ont demandé une protection internationale, dont 390 femmes et filles. Le CGRA a accordé le statut de réfugié à 372 d’entre elles, soit un taux de reconnaissance de 95,6%.

Même si la part de femmes afghanes demandant l’asile est en augmentation et atteint 16% aujourd’hui, la grande majorité des demandes d’asile émane d’hommes afghans seuls. Le taux de reconnaissance n’est en ce qui les concerne que de 38%.

Le retour des demandeurs déboutés vers l’Afghanistan demeure compliqué, certainement s’il est forcé. Mais il n’est pas impossible, a assuré la secrétaire d’État.

rtbf.be